

Le chômage à l'épreuve du genre

Autor(en): **Schess, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[94] (2006)**

Heft 1500

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le chômage à l'épreuve du genre

« Que nous cachent les très officielles statistiques du chômage » Telle est l'interrogation qui a guidé l'ouvrage de Margaret Maruani, *Les mécomptes du chômage*¹. Lors d'une conférence à l'Université de Genève, la sociologue française a invité à une lecture critique des taux qui nous sont sans cesse communiqués. Les moyennes officielles masquent en effet de fortes variations entre groupes sociaux, et tout particulièrement entre femmes et hommes. Derrière l'abstraction des chiffres, c'est ainsi toute une partie de la précarité vécue par un nombre croissant de femmes qui est passée sous silence et échappe au débat social.

CHRISTIAN SCHIESS

De l'allemand Staat (Etat), la statistique est d'abord la science du pouvoir moderne, celle qui permet la gestion de la population. Pour éviter de reprendre à son compte les catégorisations officielles qui servent souvent des intérêts politiques, il convient donc de manier les chiffres avec vigilance. C'est précisément la tâche qu'a entreprise Margaret Maruani: décoder les statistiques officielles du chômage qui, loin de désigner la réalité brute, nous renseignent plutôt sur « ce que, à un moment donné, on veut donner à voir ou ne pas donner à voir de la pénurie d'emplois ».

« Le travail à temps partiel est donc « le moteur de la pauvreté laborieuse » »

Des « zones d'ombre » gravitent ainsi autour du chômage labellisé qui « gomme toute une partie de la population involontairement privée d'emploi ». La sociologue distingue plusieurs formes de cette « inactivité » qui concerne le plus souvent les femmes: celles et ceux qui réussissent à grappiller quelques heures de travail ; celles et ceux qui, à force de chercher et de ne pas trouver un emploi, se découragent de toute démarche ; celles et ceux qui, pour cause de maladie, de maternité, de difficultés provisoires, ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler ; celles et ceux qui se sont retrouvés inactifs/ves sans forcément le décider : préretraité-e-s, mères de famille passées du chômage à l'inactivité.

Les femmes sont également surreprésentées dans les emplois atypiques qui « dérogent à la norme du contrat à durée indéterminée et à temps plein », souvent en dehors des horaires réguliers. En 2002, 80% des personnes travaillant à temps partiel dans l'Union européenne sont des femmes, mais « contrairement aux idées reçues, le temps partiel ne

concerne pas prioritairement celles en âge d'avoir ou d'élever des enfants : c'est chez les femmes de plus de 50 ans que les pourcentages de travail à temps partiel sont les plus élevés. » Les professions les plus concernées par cette forme de travail sont le personnel de la vente et des services, les ouvrières et les employées non qualifiées. Inversement, les dirigeantes, cadres et femmes des professions libérales y sont très peu représentées. Pourtant, les débats se focalisent le plus souvent sur celles qui ont précisément les moyens de faire du temps partiel un véritable choix, et passent sous silence la réalité de celles, bien plus nombreuses, qui ont besoin d'un salaire plein mais recourent au temps partiel par obligation.

Le travail à temps partiel est donc « le moteur de la pauvreté laborieuse ». La forte augmentation depuis vingt ans du pourcentage de personnes travaillant en dessous du salaire minimum est très liée à l'essor du temps partiel, et plus des trois quarts des personnes percevant un salaire inférieur au minimum légal travaillent à temps partiel. En France, ce sont ainsi 3,4 millions de personnes qui travaillent en dessous du smic, et parmi elles, 80% sont des femmes. Cette précarité, aggravée par la dérégulation du marché du travail, est donc une conséquence directe, mais non comptabilisée, du chômage. Il en résulte une double injustice : non seulement leur force de travail est exploitée, mais leur invisibilisation des statistiques et des débats politiques constitue une violence symbolique à leur égard.

Il importe par conséquent d'être doublement vigilant-e à l'égard des statistiques autorisées. D'une part parce que celles-ci masquent la sélectivité du chômage: il y a « celui qui choque, c'est-à-dire celui des jeunes, des cadres », et « celui que l'on oublie, c'est-à-dire celui des femmes, des immigré-e-s, des

ouvriers/ères ». Le surchômage féminin est pourtant une réalité partout en Europe. Chaque fois donc que la classe politique au pouvoir se targue d'avoir ramené le chômage en dessous des 10%, ce « succès » ne concerne que les hommes de plus de 25 ans et de nationalité française, les taux officiels s'échelonnant de 5% jusqu'à 32% chez les étrangères de moins de 25 ans. C'est en effet cette tranche d'âge qui est la plus affectée, ce qui est particulièrement inquiétant car les filles y sont plus diplômées que les garçons et l'« effet-famille » ne joue pas encore : l'âge moyen à la première naissance est de 29 ans. Nous avons là la manifestation d'un noyau pur et dur de discrimination.

La vigilance s'impose d'autre part parce que les chiffres eux-mêmes masquent une division arbitraire entre emploi et chômage. Or, « tous les sans-emploi ne sont pas des chômeurs ». Il existe un troisième terme, l'inactivité, qui brouille cette frontière mais qu'on refuse de voir, et pas pour n'importe quelle raison : « c'est la féminisation des marges du chômage qui contribue à leur opacité ; si l'on en traite si peu, c'est parce que ces franges sont de plus en plus féminisées, et donc socialement de mieux en mieux tolérées ». Le but de l'exercice n'est donc pas de « troquer un chiffre contre un autre », mais de montrer que « tout le système est construit autour du modèle du chef de famille qui travaille à 100% » et reprend donc à son compte l'idéologie de la division sexuée du travail.

¹Margaret Maruani, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002, 159 p.

Margaret Maruani, sociologue et chercheuse au CNRS, a récemment été nommée à la tête de l'unité « Etudes genre » de la Faculté des SES de l'Université de Genève. Outre ses nombreuses publications dont *Les mécomptes du chômage*, Margaret Maruani a dernièrement assumé la direction d'un ouvrage collectif *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*¹. Dès son arrivée à Genève, elle a instauré un cycle de conférences publiques intitulé « Travail et emploi à l'épreuve du genre », dont la prochaine conférence aura lieu le 23 mars à Uni Mail.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.J.-R.

L'émilie: Quelle est, selon vous, l'apport des Etudes genre à l'Université ?

Margaret Maruani: A vrai dire, le terme « études genre » n'est pas très adéquat, mais en français, il n'en existe guère de plus satisfaisant, il n'y a pas de traduction exacte du terme anglo-saxon « gender studies ». Les Etudes genre ne sont pas une discipline en soi. Elles sont une grille de lecture transversale du monde social, une grille de lecture qui rend la différence des sexes et le rapport entre les sexes accessibles à la connaissance. Les Etudes genre sont en quelque sorte des lunettes qui permettent de voir avec plus d'acuité les problèmes sociaux culturels ou économiques. L'approche « genre » devrait, en fait, être présente dans tous les départements de l'université. Si cela était le cas d'ailleurs, les Etudes genre en tant qu'unité spécifique n'auraient plus leur raison d'être, je travaille donc intensivement à leur disparition (rire).

L'émilie: Pour vous qui arrivez de France comment estimez-vous la situation académique helvétique ?

M.M.: La situation est un peu paradoxale. Je trouve l'Université de Genève tout à fait remarquable dans sa volonté de développer les Etudes genre et de mettre l'accent sur les questions de genre. En effet, en France les Etudes genre n'ont pas d'existence institutionnelle, alors même que les recherches portant sur le sujet sont très développées et que les enseignantes et chercheurs/euses travaillant sur le sujet sont nombreux. En revanche, je ne peux m'empêcher de constater qu'en Suisse, le nombre de femmes qui font carrière à l'université est moindre alors que c'est un phénomène moins banal en France. Je félicite donc encore l'investissement de l'Université de Genève dans les Etudes genre, car sans beaucoup de volontarisme, je doute que la situation puisse évoluer.

L'émilie: Lors de votre conférence sur les Comptes et mécomptes du chômage, vous avez bien montré comment les chiffres du chômage, présentés mois après mois dans les médias, ne disent pas grand-chose sur l'inactivité dont souffre une part croissante de femmes. Pourriez-vous donner un exemple aux lecteur-trice-s de l'émilie ?

M.M.: Un exemple frappant est celui du Royaume-Uni. En effet, ce pays fait habituellement figure de modèle en ce qui concerne le chômage en général, et le chômage des femmes en particulier, puisque selon les chiffres officiels, le Royaume-Uni est un des rares pays qui affiche un taux de chômage féminin moins élevé que le taux masculin. Mais lorsque l'on y regarde d'un peu plus près, on se rend compte que les conditions qui permettent d'obtenir des allocations de chômage et donc d'être comptabilisé-e comme chômeur-se exclut un grand nombre de femmes qui pourtant sont sans emploi. Le Royaume-Uni est en fait un pays très discriminant, malgré des chiffres qui laissent penser le contraire. D'abord, pour obtenir une allocation chômage au Royaume-Uni, il faut être immédiatement disponible pour travailler, ce qui bien évidemment peut gêner certaines femmes qui ont des enfants et qui ne peuvent facilement les faire garder dans l'heure ou le jour qui suit. Donc, sont exclues des chiffres du chômage britannique toutes les femmes qui pour des raisons familiales ne peuvent être immédiatement disponibles. Ensuite, en dessous d'un certain nombre d'heures travaillées, le travail à temps partiel ne donne droit au Royaume-Uni à aucune protection sociale. Pour la majorité des femmes travaillant à temps partiel, perdre son emploi, ce n'est pas se retrouver chômeuse. C'est devenir « inactive » et disparaître ainsi des chiffres du chômage. Enfin, en Grande-Bretagne, l'attribution de l'allocation-chômage est soumise au revenu du ménage. Conséquence ? Les femmes mariées, dont le mari a un revenu estimé suffisant, n'ont pas droit au chômage et ne sont, une fois de plus, pas comptabilisées comme chômeuses. Et voilà, comment l'on fabrique de toutes pièces l'un des meilleurs élèves en termes d'emploi de l'Union européenne.

¹ *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*, Sous la direction de Margaret Maruani, La Découverte, Paris, 2005